



## CONTRAT D'ENGAGEMENT FROMAGES DE CHEVRES

Du jeudi 18 octobre 2018 au jeudi 7 mars 2019

Entre : l'adhérent

et le producteur

Nom, prénom : .....

FORT Fabrice

Adresse : .....

EARL des hirondelles

.....

24700 – Le Pizou

Tél : .....

Mail : .....

Référent : Edith Ermine

Contact : edithermine@live.fr

**En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.**

Pavés -5,30€-		Buches -5,30€-		Chabis -3,20€-		Lingot -5,00€-		Pizounais -2,2€		Crottins -1,80€- 5€ les 3		Cabecous - 0,65€- 2,5€ les 4
Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc

Total livraison : ..... Nombre de livraisons : 6 Total contrat : .....

Reçu .....chèques de .....euros et .....chèque de .....euros le .....

### Chèques à l'ordre de : EARL des hirondelles

Le consommateur (trice)

Le producteur

## DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Fort Fabrice, producteur et transformateur de lait de chèvre sur la commune du Pizou exploite 32 hectares sur 3 communes (Le Pizou, Eygurande et Gardedeuil, Ménéstérol).

Les surfaces sont cultivées en prairies temporaires (dactyle-trèfles blancs en grande majorité) et en céréales (maïs, avoine, méteil) pour nourrir le troupeau de chèvres.

La totalité de la production est transformée en fromages de différentes formes moulés à la louche (sauf les cabécous) et salés en blanc ou en cendré.

Les produits sont commercialisés sur les marchés locaux, en AMAP et à la ferme.

## ENCAISSEMENT DES CHEQUES

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS
18/10/18	15/11/18	13/12/18	10/01/19	7/02/19	7/03/19

## CALENDRIER DE DISTRIBUTION

**La livraison se fait toutes les quatre semaines.**

18/10/18
15/11/18
13/12/18
10/01/19
7/02/19
7/03/19